

FORMATION DES MEMBRES DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DE LA CONSOMMATION

La Ldcb oeuvre pour une bonne gouvernance à la base

Ignace AOUBRE

Après l'identification et la mise en place des conseils départementaux de la consommation, la réalisation de la plaquette de la loi portant protection du consommateur en République du Bénin, la Ligue pour la défense des consommateurs du Bénin (Ldcb) passe à l'étape de renforcement des capacités des membres de ces conseils départementaux. Elle a alors initié, dans le cadre de son projet "Mieux protéger les consommateurs et promouvoir une bonne gouvernance locale au Bénin", un atelier de

formation des membres des conseils départementaux de l'Atlantique, du Littoral, de l'Ouémé et du Plateau. La cérémonie d'ouverture de cet atelier a eu lieu jeudi dernier au Codiam de Cotonou, en présence des représentants du préfet de l'Atlantique et du Littoral, et du Programme Oscar. Au cours de la cérémonie, le président de la Ldcb, Romain Abilé Houéhou a fait observer que la concentration des actions de sa structure à un point du territoire national et l'inefficacité de certaines structures étatiques en charge du contrôle de la qualité des biens et services sont autant de facteurs qui favorisent

le déversement dans les départements de l'Atlantique-Littoral, et de l'Ouémé-Plateau, des produits impropres à la consommation. D'où ce projet financé par l'Union Européenne à travers le Programme Oscar. Durant les deux jours de formation, les participants sont appelés à échanger le consumérisme et le contrôle citoyen de l'action publique, aux fins

d'être mieux aguerris sur leurs rôles et responsabilités. Vu l'importance de cet enjeu, le représentant du Préfet, a remercié la Ldcb pour son initiative, et exhorté les membres des conseils départementaux de la consommation à se mettre résolument au travail afin d'éloigner du Bénin, l'insécurité alimentaire, voire la pauvreté.

PRÉSENTATION DE VŒUX À L'UAC

Le personnel du rectorat félicite Norbert Awanou

Médard D. AGUE (Stag)

Doyens de facultés et écoles, enseignants, agents administratifs de l'Université d'Abomey-Calavi (Uac) se sont retrouvés le vendredi 30 janvier 2009 à la salle de lecture de l'Epac, autour de la faillie coûter la vie au recteur Norbert Awanou en fin d'année 2008. En outre, le Professeur Bio Bani Bigou s'est félicité du travail abattu par le recteur et son équipe. Il en a profité pour inviter tous les acteurs de l'université à une franche collaboration afin de faire de l'Uac une université rénovée. Le représentant des agents administratifs a, quant à lui, remer-

cié le recteur pour sa sollicitude vis-à-vis des travailleurs qu'ils sont. En effet, selon ses propos, 487 agents ont vu leur statut professionnel connaître une amélioration. Eustache Quenum, parlant au nom des étudiants a lui aussi remercié le recteur pour les actions menées au cours de l'année écoulée. En plus, il a invité les autorités de l'Uac à se pencher sur les problèmes de sécurité, de manque d'amphithéâtres et d'enseignants, de la restauration, de l'hébergement et du transport des étudiants de l'Université d'Abomey Calavi. Le professeur Norbert Awanou n'a pas manqué de marquer sa reconnaissance à l'endroit de ses collaborateurs. Il a par ailleurs regretté les incidents qui ont perturbé la cérémonie puis fait le bilan de ses activités avant de répondre aux doléances auxquelles il a promis prêter attention.

ATELIER DE FORMATION EN SUIVI-ÉVALUATION

Associer les Tic aux préoccupations de recherche

Chimelle GANDONOU

Amener les participants à acquérir les connaissances de base sur les fondements et les principes de la cartographie des incidences, les principes et les techniques de la cartographie des incidences pour élaborer le cadre de suivi évaluation du projet e-stratégie du Bénin et utiliser la cartographie des incidences dans d'autres contextes de projets et programmes. Tels sont les objectifs de l'atelier de suivi-évaluation qui s'est tenu du 25 au 30 janvier derniers au Centre d'études, de formation et

de recherche en développement (Cefred) à Cotonou. Durant une semaine, les participants, sous la direction de Abdoul Fall, communicateur principal et du Docteur Augustin Chabossou, Coordonnateur de E-stratégie, ont passé au peigne fin les différentes étapes franchies par le projet E-stratégie. Un projet qui, il faut le rappeler, a pour but de mettre fin à la marginalisation des Technologies de l'information et de la communication (Tic) dans les préoccupations de recherche et de rompre l'isolement des chercheurs en les associant à l'identification des réponses aux préoccupations de développement des Tic.

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

L'école maternelle Lobozoukpa dotée d'un module de trois classes

Ignace AOUBRE

Les enfants et enseignants de l'école maternelle de Lobozoukpa, un petit village de l'Arondissement de Godomey (Commune d'Abomey-Calavi), disposent désormais d'un cadre de travail adéquat : un module de trois classes lus un bloc administratif et un magasin en matériaux définitifs construits par l'Association Hed-Paris (une Ong française) grâce au concours généreux de M. et Mme Robert et herka Vallois. La cérémonie d'inauguration de cette école a eu lieu vendredi dernier dans la fosse populaire des habitants dudit village. Le ministre des Enseignements maternel et primaire, Zacharie aurait bien voulu prêter même à la coupe du ruban. Mais, malheureusement, il n'y était pas, parce qu'apaisé sur d'autres fronts par le Chef de l'Etat, le

président Boni Yayi. Néanmoins, il s'est fait représenter par son directeur de cabinet, Adam Ahanchédé. A cette cérémonie d'inauguration, il y avait aussi un représentant de l'Ambassade de la France près le Bénin. Ce dernier y est allé avec un lot important de livres didactiques, dont 160 dictionnaires qu'il a remis à la directrice de l'école, Mme Gisèle Azocli, devant le public. Dans son allocution, le directeur de cabinet, Adam Ahanchédé a, au nom du ministre Zacharie, exprimé toutes les gratitude du Gouvernement béninois à la partie française, en l'occurrence les donateurs du jour à savoir, le président de l'Association Hed, Guillonet Romain et les membres de cette organisation, maître d'ouvrage de ces infrastructures scolaires. Il a aussi informé de l'engagement du ministère à procéder le plus rapidement possible, à l'équipement de cette école, en tables et banes et autres matériels didactiques.

ECHANGE DE VOEUX À LA MAIRIE DE DASSA

Le maire Adjinda exhorte ses conseillers au travail

Félix AGOHOUNGO

Le maire de la commune de Dassa-Zoumé, Benjamin Adjinda et tout le personnel de la mairie ont sacrifié à la traditionnelle présentation de voeux de nouvel an vendredi dernier à la maison des jeunes de la localité. Le personnel administratif de la mairie, les conseillers communaux et les populations ont répondu présents à cette cérémonie. L'honneur est revenu au responsable du syndicat du personnel administratif, Victor Akueson de présenter en son nom propre et au nom de ses collègues, les meilleurs voeux au maire de Dassa. A cette occasion, il a dressé le bilan des 90 jours de collaboration de tout le personnel administratif

avec le maire Benjamin Adjinda. A sa suite, le représentant de la société civile, Gustave Zomahoun a énuméré les actions à mener pour l'atteinte des objectifs de la mairie. Il a également rassuré le maire de tout le soutien de la société civile dans l'accomplissement de sa mission. En retour, le maire de Dassa a souhaité une bonne et heureuse année 2009 à ses collègues conseillers communaux, au personnel administratif de la mairie et à la société civile. Il n'a pas manqué de les féliciter pour les efforts qu'ils ont fournis du mois d'octobre 2008, date à laquelle il a pris fonction à la tête de la mairie au 23 janvier dernier. Pour finir, il a exprimé son souhait de voir en 2009, plus d'engagement et de détermination pour le développement de la commune de Dassa.

PASJ-CTB/MJLDH

ASJ-CTB/MJLDH

Les populations de Tampégré sensibilisées sur le foncier

Par Germaine Yêdônté N'TCHA (Label sans frontière, PASJ)

Les populations du village de Tampégré ont été sensibilisées, le 27 novembre dernier, sur le foncier et le droit des enfants. Ces séances de sensibilisation ont été organisées par l'Ong AISED en partenariat avec le PASJ et la coopération technique belge (Ctb). En fait, les populations des villages sillonnés par les membres de l'Ong AISED vivent les mêmes réalités quotidiennes. Au cours de la séance de sensibilisation qui a eu pour cadre la place publique de Tampégré, le foncier a focalisé l'attention de la plupart des participants. En effet, c'est un jeu de questions-réponses dirigé par Arsène MBETI de l'Ong AISED, que les populations ont découvert des attitudes et comportements adoptés pour éviter certains conflits fonciers au foncier et au droit des enfants. Mais la n'a pas empêché les populations de soulever certains problèmes relatifs à l'héritage et à la transmission. C'est dans cette logique que le chef du village de Tampégré s'est indigné des dégâts causés par les transhumants peulh leurs bêtes. "La plupart des bœufs et leurs propriétaires qui détruisent les champs vient d'ailleurs et après leur forfait même quand ils attrape, ils font sortir des couteaux et se bagarre. Et quand tu les amènes à la

police, c'est eux qui ont malheureusement raison", a expliqué le chef du village. "Que faire face à cet état de chose ? Faut-il laisser ses peulh transhumants séjourner encore dans le village?", a-t-il demandé. A cette dernière question, Arsène MBETI a répondu par l'affirmation. "Mais en ayant soins d'avertir les autorités du village et en ayant soins de les rencontrer pour les mettre en garde contre les dégâts éventuels qu'occasionneraient leurs animaux surtout que nous sommes en période de récolte", a précisé Arsène MBETI.

Les populations de Toucountouna évaluent le projet à mi-parcours

Par Sottina DAKOU (Label sans frontière, PASJ)

Les membres de l'Ong AISED étaient à la rencontre des populations de la commune de Toucountouna pour faire le bilan à mi-parcours des activités qu'ils ont organisé en collaboration le PASJ et la Coopération technique belge (Ctb) dans le cadre du rapprochement de la justice du justiciable. C'était le vendredi 17 décembre 2008, à la salle de spectacle du cen-

tre de lecture et d'animation culturelle de Toucountouna en présence des élus locaux, du chef de brigade de la commune, du représentant de Label sans frontière, des chefs de villages et des chefs des services déconcentrés de l'état. Au cours de cette séance ouverte par le 1er adjoint au maire de Toucountouna, il était question d'énumérer les difficultés rencontrées sur le terrain par les animateurs de l'Ong, les acquis et les recommandations pour la deuxième phase du projet. Au nombre des difficultés, ils ont noté l'impraticabilité des pistes, l'insuffisance des canaux de communication, la période coïncidant avec les travaux champêtres et surtout les problèmes de logistiques pour les animateurs. "Hormis ces difficultés, les animateurs ont tout de même fait un travail louable", ont déclaré les chefs de villages présents à la séance. Les populations et les autorités de cette localité ont souhaité la reconduction du projet car selon elles, elles ont besoin de connaître davantage les lois. Les participants de cette séance ont formulé les recommandations suivantes : la reconduction du projet, la participation des DPJ aux séances de sensibilisation, le respect scrupuleux des rendez-vous par les animateurs et la révision de la dotation en carburant des animateurs.

COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE DE FRANCE AU BÉNIN

INSCRIPTIONS POUR LES ETUDES EN FRANCE

L'Ambassade de France au Bénin et l'Espace CampusFrance informent tous les étudiants intéressés par des études supérieures en France que CampusFrance Bénin est le passage obligatoire pour le commencement de leur projet d'études en France.

Attention : la date limite d'inscription en 1ère et 2ème année universitaire est le 16 février 2009. Les étudiants intéressés sont donc invités à se rapprocher au plus vite de l'Espace CampusFrance.

Les renseignements et inscriptions peuvent être obtenus à l'Espace CampusFrance Bénin, situé au Centre Culturel Français de Cotonou, avenue Jean Paul II, du mardi au samedi de 9H00 à 12H30.

Ainsi que sur le site Internet www.benin.campusfrance.org.